

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le 15 novembre 2021
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Olivier Dilhac – Maire Adjoint
- Raphaël Roy – Conseiller
- Tanya Amberman – Conseillère
- David Thibodeau – Conseiller
- Emilie Dilhac – Agente de projets
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière

Était absent : Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 122-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements suivants : <ul style="list-style-type: none">• Ajouter :<ul style="list-style-type: none">○ Point #8. b) i. Rapport CCRAC○ Point #8. b) ii. Plan rural impliquant l'organisme des « Sentiers Verts Chaleur »	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

Le conseiller Raphaël Roy déclare un conflit d'intérêt au point #10. a)

5. Présentations diverses

- a) Présentation des nouveaux conseillers suite aux élections partielles.

Maire Charles Doucet souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil et passe la parole à la directrice générale.

En vertu de l'article 33(4) de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick, la secrétaire municipale (directrice générale & greffière), Donna Landry-Haché, procède à l'assermentation des nouveaux membres du conseil suite aux élections partielles.

Suite à l'assermentation de Mme Tanya Amberman et M. David Thibodeau, les deux nouveaux membres du conseil entrent en fonction.

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

- a) Résolution – Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du lundi 18 octobre 2021.

Résolution : 123-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux – Néant

8. Rapports

- a) Rapport du maire

Le maire donne un rapport verbal du dernier mois.

- b) Rapport des comités

- i. Rapport CCRACC (Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques) :

Conseiller Roy donne un rapport verbal de la session du jeudi 28 octobre 2021.

Il y a une grande importance de tenir compte du futur concernant les berges (limiter le développement dans ces endroits) et de planter des arbres (seule façon de devancer la situation climatique au lieu de juste rencontrer le minimum requis de rester dans la même condition qu'au présent).

- ii. Plan rural impliquant l'organisme des « Sentiers Verts Chaleur » :

Nous avons reçu la demande de projet de M. Samuel Daigle. La demande a été déposée au gouvernement.

Il y a question des répartitions de chaque municipalité pour appuyer le projet et quels des trajets seront priorisés.

- c) Rapport de la directrice générale

La directrice présente son rapport. Aucune question.

d) Rapport de l'agente communautaire

Fête de Noël 2021 – L'agente avise les membres du conseil qu'il y a présentement 54 noms d'enfants sur la liste pour les cadeaux. Il y aura une partie des fonds reçus qui ira directement aux familles démunies à Nigadoo.

Turf de soccer – Le turf est dans un état pitoyable. Soccer Chaleur va soulever la question lors de leur AGA 2022. Le maire dit que nous devons regarder à tous les opportunités afin de faire l'achat d'un nouveau turf.

9. Finance

a) Résolution – Adoption des comptes fournisseurs payés du fond général pour octobre 2021

Résolution : 124-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond général en septembre 2021 au montant de 77 130.17 \$;	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Adoption des comptes fournisseurs payés du fond d'égoûts pour octobre 2021

Résolution : 125-21	Proposé par : Raphaël Roy Appuyé de : Olivier Dilhac
Que les membres du conseil adoptent les comptes fournisseurs payés du fond d'égoûts en Septembre 2021 au montant de 1 167.32 \$;	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Résolution – Adoption des dépenses mensuelles des cartes Visa pour mai et octobre 2021

Résolution : 126-21	Proposé par : Raphaël Roy Appuyé de : Olivier Dilhac
Que les membres du conseil adoptent les dépenses mensuelles des cartes Visa pour les mois de mai et septembre 2021 comme suit :	
Octobre 2021	
<ul style="list-style-type: none">• Visa – Maire = au montant de 60.10 \$• Visa – Direction = au montant de 444.19 \$	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

d) Emprunts capitaux – Néant

e) Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) – Néant

f) Budget 2022

i. Résolution – Budget fond général

Résolution : 127-21	Proposée par : Olivier Dilhac Appuyée de : Raphaël Roy
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le budget d'administration générale proposé du Village de Nigadoo pour l'année fiscale 2022 soit adopté tel que proposé au montant de 1 123 023 \$ et qu'une somme de 890 180 \$ soit perçue en guise d'impôt municipal pour un taux d'imposition de 1,3875 par 100 \$ d'évaluation.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

ii. Résolution – Marge de crédit du fond général

Résolution : 128-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
CONSIDÉRANT QUE l'article 100(2) de la Loi sur la gouvernance du Nouveau-Brunswick stipule qu'une municipalité ne peut emprunter, au cours d'une année quelconque, une somme supérieure à 4% de son budget annuel;	
CONSIDÉRANT QUE le budget du fonds général du Village de Nigadoo a été fixé à 1 123 023 \$ pour l'année 2022;	
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la directrice générale soit autorisée à négocier auprès d'une institution financière une marge de crédit au montant de 44 920.92 \$ pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

iii. Résolution – Budget des égouts sanitaires

Résolution : 129-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
QU'IL SOIT RÉSOLU Qu'en vertu de l'alinéa 117(3) de la loi sur la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick, le conseil municipal du Village de Nigadoo établit que : le budget d'exploitation du service d'égouts sanitaires pour l'année 2022, comprendra des revenus et des dépenses de 147 779 \$.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

iv. Résolution – Marge de crédit du fonds des égouts sanitaires

Résolution : 130-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
CONSIDÉRANT QUE l'article 117(13) de la Loi sur la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick stipule qu'une municipalité ne peut emprunter, au cours d'une année quelconque, une somme supérieure à 50% de son budget des dépenses courantes pour des services publics donnant lieu à la perception des redevances d'usage;	

CONSIDÉRANT QUE le budget du service d'égoûts sanitaires du Village de Nigadoo a été fixé à **147 779 \$** pour l'année 2022;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la directrice générale soit autorisée à négocier auprès d'une institution financière une marge de crédit au montant de **73 889.50 \$** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE
--------------------------------------	---------------------------

v. Résolution – Dons 2022

Résolution : 131-21	Proposée par : Olivier Dilhac Appuyée de : Raphaël Roy								
<p>Que la somme de 1 300 \$ soit préapprouvé pour les dons en 2021.</p> <p>Que la liste des organismes suivants soit préapprouvé pour un don si une demande devait être faite de leur part en 2020.</p> <table> <tr> <td>Festival des rameurs – 100\$</td> <td>Les Cadets (CCRAC 1242) – 100\$</td> </tr> <tr> <td>Opération Nez Rouge – 100\$</td> <td>Blues de la Baie – 500 \$</td> </tr> <tr> <td>Rodéo de la Police BNPP – 100\$</td> <td>Noël Chaleur-eux – 300 \$</td> </tr> <tr> <td>Le North Shore Regiment – 100\$</td> <td>Autres – Tout autre doit être présenté et voté au conseil en temps et lieu.</td> </tr> </table>		Festival des rameurs – 100\$	Les Cadets (CCRAC 1242) – 100\$	Opération Nez Rouge – 100\$	Blues de la Baie – 500 \$	Rodéo de la Police BNPP – 100\$	Noël Chaleur-eux – 300 \$	Le North Shore Regiment – 100\$	Autres – Tout autre doit être présenté et voté au conseil en temps et lieu.
Festival des rameurs – 100\$	Les Cadets (CCRAC 1242) – 100\$								
Opération Nez Rouge – 100\$	Blues de la Baie – 500 \$								
Rodéo de la Police BNPP – 100\$	Noël Chaleur-eux – 300 \$								
Le North Shore Regiment – 100\$	Autres – Tout autre doit être présenté et voté au conseil en temps et lieu.								
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE								

10. Travaux Public / Transport / Environnement

a) Résolution – Nomination des ingénieurs municipaux

Le conseiller Raphaël Roy quitte la salle en raison d'un conflit d'intérêt identifié au point# 4.

Résolution : 132-21	Proposée par : Olivier Dilhac Appuyée de : David Thibodeau
<p>Attendu, qu'en vertu de l'article 83 de la Loi sur la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick, un gouvernement local peut nommer un ingénieur municipal.</p> <p>Qu'il soit par la présente résolu que les firmes Roy Consultants, Boissonneault McGraw et Corbo soient nommés ingénieurs municipaux pour l'année 2021.</p>	
Pour : 4 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

Conseiller Roy retourne en salle.

b) Résolution – Système de projection pour la salle du conseil

Résolution : 133-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
<p>Que les membres du conseil acceptent de placer un système électrique pour la salle du conseil au montant de 1 961.99 plus taxe.</p>	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Résolution – Projets

Résolution : 134-21	Proposée par : Olivier Dilhac Appuyée de : Tanya Amberman
Que les membres du conseil acceptent de faire l'achat de pieux pour les racks à bicycles au montant de 1 500 \$ plus taxe.	
Que les membres du conseil acceptent de faire l'achat d'une voile de protection soleil au montant de 11 300 \$ plus taxe; ce qui inclus l'installation.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro – Néant

12. Affaires communautaires et tourisme – Néant

13. Urbanisme et aménagement

a) Rapport – Octobre 2021

b) Demandes

Une discussion a eu lieu sur les diverses demandes, principalement à l'adresse 231, rue Principale. Ce point sera rapporté lors de la prochaine réunion extraordinaire du mercredi 24 novembre 2021.

14. Affaires régionales

a) Bassins versants – Représentant du conseil

Résolution : 135-21	Proposé par : Olivier Dilhac Appuyé de : Raphaël Roy
Que <u>conseillère Tanya Amberman</u> soit nommée comme représentant du village de Nigadoo auprès des Bassins Versants.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) **Liste de comités**

Information pour les nouveaux membres du conseil.
Une discussion aura lieu lors de la prochaine réunion.

15. Affaires diverses

a) Résolution – Nomination des avocats municipaux

Résolution : 136-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
Attendu, qu'en vertu de l'article 82(1) de la Loi sur la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick, un gouvernement local peut nommer un avocat municipal. Qu'il soit par la présente résolu que la firme Riordon Arseneault ainsi que le Cabinet Mario Lanteigne soient désignés comme avocats municipaux pour l'année 2022.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Firme comptable – Le contrat se termine avec APA en 2022 (Référence à la résolution 20-20 voté le 24 février 2020)

16. Correspondances

- a) Reçue
- b) Envoyée

17. Arrêtés et politiques municipales – Néant

18. Ressources Humaines – Néant

19. Affaires nouvelles

a) Résolution – Annulation de la réunion ordinaire du 20 décembre 2021.

Résolution : 137-21	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Olivier Dilhac
Que les membres du conseil soient d'accord d'annulé la réunion ordinaire du lundi 20 décembre 2021 à 19 h.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

20. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h 20.

*La prochaine réunion ordinaire est prévue le lundi 17 janvier 2022 à 19 h.

**La prochaine réunion extraordinaire (ou de travail) sera le mercredi 24 novembre 2021.